

**PROCÈS VERBAL (1^{er} pour l'année 2015-2016)
DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DE QUARTIER (CSQ)
#4 SECTEUR SHEFFORD**

DATE : Jeudi, le 29 octobre 2015

PRÉSENTS : Roger Quintin, président; Jean Rivest, 1^{er} v.p. responsable de relations avec le service de police; Donald Roy, 2^e v.p. responsable des relations avec la municipalité et les médias; Lina Lafrenière Quintin, secrétaire; Donna Thériault, trésorière; Autres membres du comité de direction : Denise Lamarre; Yvon Lamarre; Gilles Thériault; Paul Rolland; Carmen Hamel; Denis Rivest, Comité de circulation; Marie-Ève Lagacé, conseillère;

ABSENTS: Raymond Simard; Jacques Dumas; Michaël Keys, policier

OBSERVATEUR: Lucien Lortie

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE (15h30)

- a. Notre président souhaite la bienvenue aux membres du comité ainsi qu'à l'observateur présent, Lucien Lortie.
- b. Il invite tous les participants à réviser le procès-verbal de la réunion du 8 août 2015, proposé par Donald Roy et appuyé par Denise Lamarre, procès-verbal **ACCEPTÉ**.
- c. Adoption de l'ordre du jour du 22 octobre 2015 modifié. Des corrections sont apportées à l'Ordre du jour, soit :
 - l'ajout du Point 1.d. - **Élections des membres de la direction du comité - 5 postes.**
 - Retrait du point 4.c.
 - Changement de date du procès-verbal pour le **29 octobre 2015.**Adoption de l'ordre du jour modifié, proposé par Paul Rolland et appuyé par Yvon Lamarre, ordre du jour du 29 octobre, **ACCEPTÉ**.
- d. Élections des membres de la direction du comité :
Paul Rolland agit comme président d'élection. Aucune candidature pour chaque poste n'ayant été déposée, et que les candidats sortants sont intéressés à renouveler leur mandat d'un an, chacun a été réélu, soit ceux-ci :
 - o Au poste de la présidence, **Roger Quintin**
 - o Au poste de 1^{er} vice-président, **Jean Rivest**, responsable des relations avec le service de police
 - o Au poste de 2^{er} vice-président, **Donald Roy**, responsable des relations avec la municipalité et les médias

- o Au poste de trésorière, **Donna Thériault**
- o Au poste de secrétaire, **Lina Lafrenière Quintin**
- o Proposé par Paul Rolland et appuyé par Gilles Thériault, tous ÉLUS par acclamation.
- o Félicitations à tous les élus.

2. PRÉSENTATION ET INFORMATION DES ÉVÈNEMENTS PAR LE POLICIER MICHAËL KEYS :

- o En l'absence de Michaël Keys, notre président nous informe que nous avons reçu deux courriels de membres du programme de la rue du Charpentier et de la Rive-Gauche nous avisant de méfaits survenus à la mi-août et au mois de septembre. Il s'agissait de vols de plantes et de légumes dans les jardins et de sonneries à la porte inopportunes. Notre président invite à nouveau les membres du programme de communiquer le plus rapidement possible avec le service de police de Bromont au 450-534-3131 lorsqu'un évènement douteux se produit. Ceux-ci étant informés pourront apporter une attention particulière dans le secteur concerné.
- o Durant le mois de novembre, l'opération de prévention qui sera effectuée concernera les téléphones cellulaires et les distractions au volant. Il est à noter que le respect des limites de vitesse demeure une priorité en tout temps.

3. COMPTE RENDU DE NOTRE TRÉSORIÈRE

- a. Solde au compte : \$1,004.05

4. COMPTE RENDU DE NOTRE SECRÉTAIRE

- a. Nombre de membres : 573
- b. Statistiques site web : Transmises par la Ville de Bromont, le nombre de visites enregistrées à notre nouvelle page web, est le suivant :
 - o Procès-verbal du 8 août 2015 : 39. Il est à noter que les usagers de notre page Facebook ne peuvent être comptabilisés.

5. POINTS AVEC ROGER QUINTIN, PRÉSIDENT

- a. Calendrier annuel des rencontres : Les prochaines rencontres auront lieu les 2 décembre 2015 (rencontre du Temps des Fêtes pour les membres du comité), 14 janvier et 31 mars 2016. À SUIVRE...
- b. Sécurité dans les rues du Royal Bromont - Éclairage : Suite à des démarches auprès du promoteur afin que ce dernier contacte les propriétaires ne possédant pas de lampadaires pour que ceux-ci en effectuent l'installation, tel que stipulé dans le contrat de vente entre le promoteur et l'acheteur

d'un terrain, une amélioration a été remarquée. Un nouvel inventaire a été effectué au mois d'avril 2014 des lampadaires manquants dont le résultat est de 3. Notre conseillère, accompagnée d'un membre du comité, a rencontré les propriétaires concernés à ce sujet et ceux-ci ont installé leur lampadaire. Par contre, un membre avait noté un lampadaire manquant sur la rue De La Couronne. Notre président avait contacté le promoteur et ce dernier informait que ce résident a le lampadaire en sa possession mais ne l'a pas installé depuis la dernière vérification en mai 2015. À CE JOUR, notre président et notre conseillère prévoient rencontrer ce propriétaire dans les prochaines semaines. À SUIVRE...

- c. Suggestion - Prix policier-citoyen : Suite au point 9.c. Varia du P.V. du 4 juin, notre président avait demandé au Directeur du Service de Police d'examiner la possibilité de remettre à un ou des citoyens de Bromont un Prix policier-citoyen en reconnaissance de leur contribution au travail des policiers, soit en transmettant régulièrement des informations pertinentes et justes à ces derniers, et par ces informations, aider à résoudre des cas et favoriser une intervention rapide de la part des policiers. À CE JOUR, en attente d'une rencontre de notre président avec le Directeur du Service de police. À SUIVRE....

6. POINTS AVEC MARIE-ÈVE LAGACÉ :

- a. Sécurité dans les rues du Parcours du Vieux-Village - Lettre au promoteur: Suite à des démarches auprès du promoteur, afin que ce dernier contacte les propriétaires ne possédant pas de lampadaires pour que ceux-ci en effectuant l'installation tel que stipulé dans le contrat de vente entre le promoteur et l'acheteur d'un terrain, une amélioration a été remarquée. Un inventaire a été effectué au mois d'avril 2014 par des membres du comité et il a été noté que 8 lampadaires sont manquants et 29 sont non-fonctionnels. Ayant reçu une lettre d'appui de la part de notre conseillère et notre président, le promoteur a avisé les propriétaires concernés. À CE JOUR, notre conseillère, accompagnée d'un membre du comité, a effectué une visite au mois d'août 2014, les propriétaires étant absents en majorité, une autre visite aura lieu dans les semaines à venir. À SUIVRE...
- b. Toponymie des parcs : Suite au Point 9.e. du p.-v. 2015-06-04 en référence au Point 7.c. du p.-v. du 2014-01-30, il y était mention d'attribuer un nom à tous les parcs de Bromont dont le quartier Shefford dans le but de sécuriser et faciliter l'arrivée des policiers ou autres en cas d'urgence. Un comité était en voie de formation pour l'étude de ce sujet. À CE JOUR, Marie-Ève Lagacé nous informe qu'elle a consulté la directrice des Loisirs à ce sujet. Cette dernière fait un suivi auprès du directeur général de la Ville à ce sujet. À SUIVRE...

7. POINTS AVEC DENIS RIVEST, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE CIRCULATION :

La réunion de ce comité a eu lieu le 10 septembre et le compte-rendu de cette réunion ayant été déposé au conseil de ville du mois d'octobre, Denis Rivest nous fait part des points suivants :

- a. Lampadaire manquant aux deux entrées de la rue de la Couronne et chemin Compton - Royal Bromont : Au point 6.c du p.- Au point 6.c du p.- v. en date du 30 avril 2015, il était indiqué qu'une résolution a été formulée par les membres du comité de surveillance du quartier Shefford et présentée à notre conseillère afin qu'elle soit déposée à la réunion du conseil de ville en vue des prévisions budgétaires, ceci en regard avec la possibilité d'installation de ces lampadaires à ces deux endroits en 2016. À CE JOUR, le comité de circulation en fait le suivi. Denis Rivest nous informe que le Service des Travaux Publics prévoit effectuer l'installation d'un lampadaire à la première intersection de la rue de la Couronne (en face de l'entrée du parcours de golf Royal Bromont). Une analyse a été complétée à savoir si l'électricité se rendait jusqu'à la deuxième entrée, ce qui a été transmis à Hydro-Québec. À SUIVRE...
- b. Trottoir de la rue Shefford à l'entrée rue Des Patriotes jusqu'à l'emplacement des boîtes aux lettres : Suite au point 9.h. du p.-v. en date du 30 avril 2015, les membres du comité de surveillance du quartier Shefford avaient appuyé à l'unanimité la résolution à l'effet d'une demande d'installation d'un trottoir à l'endroit mentionné plus haut. À CE JOUR, le comité de circulation en a fait le suivi. Denis Rivest nous informe que suite à une étude de faisabilité, le trottoir est fait et pavé de l'entrée rue Shefford jusqu'à l'emplacement des boîtes aux lettres rue Des Patriotes.
Notre président tient à remercier Lucien Lortie de nous avoir fait part de ses préoccupations et suggérer une amélioration sécuritaire de ce bout de rue pour son utilisation par les citoyens et étudiants jusqu'à ces boîtes aux lettres. TERMINÉ

c. Autres informations du comité de circulation :

- o Rue François 1^{er} : manque de visibilité pour les automobilistes empruntant la rue François 1^{er} côté ouest. Après vérification par les Travaux Publics, un arbuste qui obstruait la vision a été enlevé.
- o Bureau touristique : l'étude d'une nouvelle configuration de l'entrée à sens unique a été demandée au Ministère des Transports (MTQ).
- o Zones scolaires : Les membres du comité de circulation ont recommandé que les panneaux de 30 km/h des trois zones scolaires soient remplacés par un panneau indiquant 30 km/h 7h à 18h. L'installation sera complétée dans les jours à venir.
- o Domaine du Boisé, Centre cycliste et IGA : Limite de vitesse demandée à 50 km/h à partir de Lotbinière car il y a danger pour les

cyclistes qui circulent, point remis au Directeur Général de la Ville pour une demande auprès du MTQ.

- o Pierre-Laporte/Esso-Sortie 74 : Pour de nombreuses raisons de sécurité, les membres du Comité de circulation ont recommandé que la Ville demande une étude auprès du MTQ afin que la voie double soit prolongée plus loin que la dernière entrée du 2000 Pierre-Laporte lorsqu'on circule vers le sud.
- o Traverses de piétons - Restaurant Edgar Hyperlodge: Des améliorations seront apportées pour le stationnement afin de sécuriser les traverses sur Boul. Bromont près du Restaurant Edgar Hyperlodge.
- o Traverses de piétons - parc à chien Chemin des Carrières : un marquage sera effectué.
- o Stationnement véhicules lourds : Suite à une problématique de stationnement d'une roulotte en tout temps sur une rue résidentielle et pour raison de sécurité (visibilité) des gens qui y circulent, les membres du comité ont recommandé que la Ville adopte un règlement interdisant le stationnement dans les rues aux véhicules lourds, motorisés, bateaux, roulottes et autres véhicules de ce genre à l'exception d'une livraison ou pour fin de travail. En attente du nouveau règlement.
- o Traverse pour vélos rue Shefford - près Bar Billard : Étant donné que cette traverse se situe sur une zone de 90 km/h et pour raison de sécurité pour les cyclistes, les membres du comité de circulation ont recommandé que la Ville présente au MTQ une demande de modification de la limite de vitesse sur la route 241 pour que la zone de 50 km/h soit repoussée jusqu'à la hauteur de la rue Pacifique. En attente de la décision du MTQ.
- o Traverse de piétons - Carrefour champêtre : aucun changement ne sera effectué.
- o Coin des Carrières et de Gaspé : une coupe d'arbres sera effectuée pour plus de visibilité.
- o Traverse de piétons - Boul. Pierre-Laporte et de l'Aéroport : à l'étude.
- o Rue St-Denis près du Tim Horton : Interdiction de stationnement sur toute la rue.
- o Le mandat de notre conseillère, Marie-Ève Lagacé a été renouvelé pour deux ans à ce comité de circulation.
- o Sylvie Adam, conseillère quartier Adamsville, participera au comité de circulation.
- o La prochaine réunion du Comité de circulation aura lieu le 10 décembre.

8. VARIA

- a. Trottibus - l'autobus à pied : Dans le but de promouvoir l'activité physique et d'augmenter le nombre d'écoliers marcheurs (pour ceux qui n'ont pas accès aux transports scolaires), Marie-Ève Lagacé nous informe qu'un projet pilote verra le jour au printemps 2016, plus spécialement dans le quartier Shefford. Des points de rassemblement seront déterminés à raison de trois matins par semaine à 7h30 pour accompagner les enfants jusqu'à l'école pour 8h00. Pour ce faire, des bénévoles accompagnateurs sont requis. Si êtes intéressés à participer en tant que bénévole accompagnateur, vous pouvez communiquer avec notre conseillère et l'informer de vos disponibilités afin d'établir un horaire.
- b. Déneigement des bornes-fontaines : Les Travaux Publics verront à déneiger les bornes-fontaines dans les jours suivants une forte précipitation. Lors d'une situation problématique, il faut aviser les Travaux Publics au 450-534-3420 afin qu'ils remédient à la situation.
- c. Balises : Il est interdit d'installer des balises sur la bordure de la rue dans l'emprise de la Ville pour ne pas occasionner d'obstruction lors du déneigement. Il appartient aux Travaux Publics de corriger ces situations en avisant les propriétaires de la teneur du règlement à cet effet.
- d. Bacs roulants : Lors de tempêtes, il faut installer le bac concerné le matin même de la collecte.
- e. La Guignolée : Paul Rolland nous informe que la guignolée aura lieu le 5 décembre. Les bénévoles sont attendus vers 8h15 au gazebo à l'arrière du presbytère pour la cueillette dans les rues de Bromont ou vers 9h30 pour le classement des items recueillis.

9. PROCHAINE RÉUNION :

Mercredi, le 2 décembre 2015, Réunion du Temps des Fêtes pour les membres du comité de direction.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 15H00

(Ordre du jour de la réunion du 2 décembre 2015 plus bas)

ORDRE DU JOUR LE MERCREDI 2 DÉCEMBRE 2015 (Réunion du Temps des Fêtes)
--

1. Ouverture de la séance
 - a. Mot de bienvenue
 - b. Adoption du procès-verbal du 29 octobre 2015
 - c. Adoption de l'ordre du jour du 2 décembre 2015
2. Présentation et information des événements par le policier
3. Compte rendu de la trésorière
 - a. Le solde au compte
4. Compte rendu de la secrétaire
 - a. Le nombre de membres
 - b. Statistiques site web
5. Points avec Roger Quintin, président
 - a. Calendrier annuel des rencontres
 - b. Sécurité dans les rues du Royal Bromont - Éclairage
 - c. Suggestion prix policier-citoyen
6. Points avec Marie-Ève Lagacé, conseillère
 - a. Sécurité dans les rues du Parcours du Vieux-Village - Lettre au promoteur
 - b. Toponymie des parcs
7. Points du Comité de circulation
 - a. Lampadaire manquant aux deux entrées de la rue de la Couronne et chemin Compton - Royal Bromont
 - b. Autres informations du comité de circulation
8. Varia
9. Prochaine réunion
10. Levée de l'assemblée